

---

LES  
**ÉDIFICES RELIGIEUX  
DE L'ANCIEN ALGER**

---

( 20<sup>e</sup> et avant-dernier article.)

---

SECTION III<sup>e</sup>. SUD.

---

CHAPITRE LXXXI.

§ 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉE SOUK EL-KETTAN, RUE DE LA PORTE-NEUVE.

D'après une version que je ne puis donner que sous toutes réserves, cette petite mosquée aurait été restaurée, vers 1820, par Moustapha Saïdji. Elle n'avait aucun nom particulier ; on l'appelait simplement, à cause de sa situation, *Mesdjed Souk el-Kettan*, la mosquée du marché au lin.

Cet édifice, qui avait reçu le n° 121 de la rue Porte-Neuve, fut aliéné en 1843, après avoir été longtemps affecté au logement des tambours de la milice. La portion de son emplacement qu'a respectée le nouvel alignement se trouve comprise dans la maison portant le n° 16 de la même rue.

§ 2<sup>e</sup>. — MOSQUÉE SIDI HEDDI, RUE NAPOLEON.

L'inscription arabe portant le n° 86 du catalogue du Musée public d'Alger, provient de cet édifice. En voici le texte :

الحمد لله وحده  
 هذا الجامع لا  
 عظم من امر ببنيها  
 نه مام رايس حين  
 قدم وفاته قصد  
 به وجه الله العظيم  
 حام . اح ونهاية

Elle est gravée en caractères creux, peints en rouge, sur une plaque de marbre de 0<sup>m</sup>325 sur 0<sup>m</sup>23. L'écriture se rapproche un peu du type andalou, mais elle est assez grossière. On remarque entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> ligne, et entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> ligne, des enjambements tout-a-sait inusités en épigraphie arabe. Quand l'espace leur manquait, les lapicides indigènes rejetaient au-dessus de la ligne d'écriture les lettres qui se prêtaient à cette combinaison. Mais le chevauchement insolite que je viens de signaler n'est pas la seule singularité que présente cette inscription, et sa date va nous fournir un nouveau sujet d'étonnement.

Je traduis ainsi :

Louange à Dieu, unique.  
 Cette mosquée très-grande, celui qui a ordonné sa construction, est Mami (1) raïs (2), lorsque arriva sa mort. Il a eu en vue en cela la face de Dieu l'Immense.  
 Année. . . . .

La date de cette inscription n'a pu être déchiffrée. C'est en vain que j'ai fait un appel à tous les Indigènes versés dans la science des chronogrammes ; aucun d'eux n'a pu me donner le mot de

(1) Ce mot est écrit fautivement مام. Il faudrait مامي.

(2) Capitaine de navire.

l'éénigme. A défaut de solution satisfaisante, je vais présenter, sous toutes réserves, et à titre de simple hypothèse, une version que m'a suggéré l'examen attentif du mystérieux texte.

La manière la plus habituelle d'employer pour la rédaction des chronogrammes, les caractères de l'alphabet arabe, d'après la valeur numérale qui leur est attribuée, consiste à former un ou plusieurs mots plus ou moins en harmonie avec la circonstance, et dont les lettres étant additionnées donnent un total égal à la date qu'on veut déguiser. Mais ici cette méthode n'a pas été suivie. En allant de droite à gauche, nous trouvons d'abord un zéro, c'est-à-dire un chiffre, puis un  $\text{ل}$  dont la valeur numérale est 1, ensuite un  $\text{ح}$  valant 8, et, enfin, un adjectif numéral précédé d'une conjonction : *et cent*. Trois systèmes ont donc été combinés et employés concurremment pour rendre plus obscure la date de l'inscription, bien que ce fut, à coup sûr, le renseignement qui méritât le plus de clarté. La combinaison a été si heureuse qu'aujourd'hui les plus expérimentés se déclarent impuissants à deviner l'intention de l'auteur.

Il me semble que dans le cas qui nous occupe, les lettres numérales sont placées dans l'ordre indiqué par l'arithmétique pour la formation des nombres. Le zéro tiendrait donc la place des unités simples; le  $\text{ل}$  ou 1, serait placé dans la colonne des dizaines, et le  $\text{ح}$  ou 8, occuperait le rang des centaines. La date proposée devrait donc être lue comme il suit :

$\text{ح} (8) \text{ ل} (1) \cdot (0)$  et cent. Soit : 810 et cent.

On pourrait en conclure, à mon avis, que l'année cherchée est 810 plus 100, c'est-à-dire 910, ce qui nous reporterait à l'année 1505 de l'ère chrétienne, et à une époque antérieure de 11 ans à l'établissement de la domination ottomane en Algérie. La présence à Alger, antérieurement à l'arrivée des Barberousse, d'un corsaire turc, — ou rénégat, car le nom de Mami était choisi volontiers par les apostats, — n'aurait rien d'étonnant, attendu que cette ville était alors le refuge de forbans de toute origine, dont les déprédati ons forcèrent les Espagnols à bâtir, sur un îlot sis à 200 mètres de la ville, la fameuse forteresse connue sous le nom d'*El-Penon*. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner d'une date formulée d'après un mode inconnu et qui est resté sans imitation, comme il était sans doute sans précédent.

Voici les renseignements que j'ai recueillis au sujet de cette

mosquée, dans des actes authentiques. Ils ne font pas mention de Mami rais, mais il faut remarquer que 150 ans s'étaient écoulés, et que ce laps de temps suffisait, et au-delà, pour effacer le souvenir d'un fondateur qui n'avait peut-être pas été très-célèbre à Alger.

1. Maison sise dans le quartier de la mosquée du Sid Hizb-Allah (حزب الله). près de Souiket Amour (acte de 1058, soit 1648-1649).

2. Maison sise au quartier de Tiber Routin (تبر روتين) près de Souk el-Kettan (la rue au lin) et contiguë à la mosquée connue sous le nom de Sid Salem ben Hizb-Allah (titre de 1072, soit 1661-1662).

3..... Au quartier de Tiber Routin, près de la mosquée de Sid Hizb-Allah (titre de 1089, soit 1678-1679).

4. Mosquée du Sid Hizb-Allah, sise au quartier de Tiber Routin (Oukfia).

5..... La mosquée du cheikh savant et très-docte le défunt Sidi Heddi (سيدي هدي), sise au quartier de Tiber Routin (titre de 1150, soit 1737-1738).

6..... Au quartier de Tiber Routin, près de la mosquée connue sous le nom du théologien Sid Mohammed ben Hiz-Allah (acte de 1159, soit 1746-1747).

7..... Au quartier de Tiber Routin et dans le voisinage de la mosquée de Sidi Heddi (titre de 1173, soit 1760.)

Le nom de Sidi Heddi resta définitivement attaché à l'édifice dont ce savant avait été l'administrateur. La mosquée dont il s'agit reçut en 1830 le n° 7 de la rue de la Lyre. Elle fut affectée successivement aux besoins de l'administration militaire et à une école mutuelle arabe-française. La mise à exécution des nouveaux alignements amena sa démolition en 1855, et son emplacement est tombé dans la rue Napoléon.

### § 3°. — MOSQUÉE DE HOUMET ESSELAOUI, RUE DU CENTAURE.

Cette petite mosquée portait simplement le nom du quartier lequel s'appelait *haret* (la rue), ou *houmet* (le quartier) *Esselaoui* (السلاوي). Les renseignements que j'ai recueillis à son sujet ne remontent pas au-delà de 1128 (1715-1716) et n'indiquent ni la date de sa construction ni le nom de son fondateur. Elle a conservé son affectation primitive et a reçu le n° 10 de la rue du Centaure dont elle portait antérieurement à 1854, le n° 11.

## CHAPITRE LXXXII.

§ 1<sup>e</sup>. — MOSQUÉE DE DAR EL-ANGUECHARIYA EL-DJEDIDA, RUE MÉDÉE.

Il existe dans la rue Médée, qui offre une forte pente, deux anciennes casernes de janissaires (دار لا نجشاري دار el-Anguechaïriya), contiguës dans leur partie postérieure, qu'on distinguait autrefois par les dénominations, tirées de leur situation respective, d'*El-Foukaniya*, la Supérieure, et *Ettuhtaniya* ou *Essefeliya*, l'Inférieure ; cette dernière — aussi appelée *El-Djedida*, la Neuve — renfermait une petite mosquée, que l'ouksia désigne ainsi : « Mesdjed du défunt Ramdan pacha. »

§ 2<sup>e</sup>. — MOSQUÉE D'ALI PACHA, RUE MÉDÉE.

Cette mosquée de premier ordre, destinée à la Khotba et munie d'un minaret, a été bâtie vers 1164 (1750-1751) par le Pacha Ali, sur l'emplacement de la Zaouia de Sidi Lakehal, autrefois connue sous le nom de Zaouiet Akeroun. C'est ce qui résulte des divers renseignements ci-après :

1..... Le théologien Sid Mohammed el-Akehal (الكلح ; *Lakehal*), d'après la prononciation usuelle), fils d'El-Arbi, imam de la mosquée sise dans la Zaouiet Akeroun (زاوية أقرون) et contiguë à la vieille caserne de janissaires. (titre du commencement de Rebi 2<sup>e</sup> 1080 ; soit du 29 août au 7 septembre 1669).

2. Mosquée de Sid el-Akehal, contiguë à la vieille caserne de janissaires (titre de 1140, soit 1727-1728).

3..... Au profit de la Zaouia de Sidi el-Akehal, attenant à la vieille caserne de janissaires (titre de 1162, soit 1748-1749).

4. Ali pacha fonde un habeus au profit de la mosquée qu'il a fait construire sur l'emplacement de la mosquée connue sous le nom de Zaouiet Sidi el-Akehal, au-dessus de la vieille caserne de janissaires (titre du commencement de Rebi 2<sup>e</sup> 1164, soit du 27 février au 8 mars 1751).

Cette reconstruction qui est constatée dans de nombreux titres de propriété qu'il me paraît sans utilité de reproduire, se trouve, en outre, rappelée dans l'inscription ci-après :

جدد اهذ الجامع الشرييف على باشا

يَسِّرْ اللَّهُ مَرَادَةً مَا يُشَاءُ  
سَنَةِ اثْنَانِ وَسَبْعَوْنَ وَمَا يَرِدُ وَالْفَ

Je traduis ainsi :

A reconstruit cette noble mosquée Ali Pacha.

Que Dieu facilite (l'accomplissement de) ses désirs, autant qu'il le voudra !

Année mil-cent-soixante-douze.

Le nom de Sidi Lakehal survécut quelque temps, mais bientôt il fut définitivement remplacé par celui d'Ali Pacha. Cette mosquée, qui avait reçu le n° 85 de la rue Médée, subsiste encore. Elle forme une annexe de la caserne contiguë, occupée par le Génie.

### CHAPITRE LXXXIII.

#### § 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉE DITE DJAMA EL-BLAT, RUE DE NEMOURS.

On ne connaît pas la date de la construction de ce mesdjet sans minaret dont le nom signifie la *Mosquée des Ardoises*, ce qui n'a pu m'être expliqué. La circonstance dont je vais parler me porterait à croire que cette construction a été effectuée peu de temps avant l'année 999 de l'hégire (1590-1591). Un des actes d'un rouleau de titres que j'ai eu entre les mains, désigne en 999, la maison qu'il concerne comme étant située à Haret esselaoui, *près de Djama el-Blat*, tandis qu'un autre acte de ce rouleau, énonce simplement en 992 (1584-1585), que cette même maison est sise à Haret esselaoui. La proximité d'une mosquée était un fait important quand il s'agissait de déterminer la situation d'un immeuble et il me paraît assez probable que si djama el-Blat n'a pas été cité en 992, c'est que cet édifice n'existe pas encore.

Le nom de *djama el-Blat* (جامع الْبَلَاط) n'a subi aucune variante depuis 999. Cette mosquée, qui reçut, après 1830, le n° 56 de la rue de Nemours, fut démolie pour cause de sûreté publique en 1850. Son emplacement est tombé dans la rue Napoléon.

#### § 2. — MOSQUÉE, EJAMA 'EULI MEDFA, RUE DE LA GIRAFE.

Voici le seul renseignement que j'aie trouvé au sujet de cette petite mosquée qui, en dernier lieu, n'était connue que sous le nom du quartier :

« Mosquée (mesdjet) sise au-dessous de Kouchet Skender (le

sour d'Alexandre), connue sous le nom de Mesdjed du cheikh Sidi Abd-el-R'ofar (1). (D'une autre écriture) Elle est actuellement connue sous le nom d'Euli medfa (على مدفأ) (Oukfia).

Cette mosquée qui avait reçu le n° 40 de la rue de la Girafe, et qui était construite sur un grand réservoir d'eau appartenant à la corporation des fontaines, fut démolie en 1838, pour cause de sûreté publique. Son emplacement se trouve englobé en partie dans la maison portant le n° 23 de la même rue.

### § 3. — MOSQUÉE BEN CHELMOUN, RUE PORTE-NEUVE.

En 1057 (1647-1648) le théologien sid Ramdan ben Chelmoun (ابن شلمون) était propriétaire d'une maison sise au-dessous de la fontaine de Chah Hossaïn. Trente-trois ans plus tard, en 1090 (1679-1680), il remplissait les fonctions d'imam d'une petite mosquée sise dans le même quartier, au-dessus de Souk el-Kettan (le marché au lin), à laquelle son nom est encore attaché aujourd'hui.

Cette mosquée, qui n'a pas cessé d'être affectée au culte musulman, a porté successivement les n° 166, 194 et 17 de la rue Porte-Neuve.

---

## 3<sup>e</sup> PARTIE. — HAUTS QUARTIERS.

---

### SECTION 1<sup>re</sup>. — NORD.

---

#### CHAPITRE LXXXIV.

##### MOSQUÉE DE SIDI RAMDAM, RUE SIDI-RAMDAN.

Par sa position et son ancienneté, la mosquée de Sidi Ramdan (سيدي رمضان) est des plus curieuses à étudier. Elle est située près du lieu où s'élevait, avant la domination ottomane, la citadelle de la ville berbère, *El-Kosba el-kedima* (القصبة القديمة) (la vieille Casba) et sa construction a précédé de beaucoup l'agrandissement d'Alger,

---

(1) عبد الغفار Ce marabout est totalement inconnu de nos jours.

opéré par les Turcs dès leur arrivée. Malheureusement, elle ne présente aucune inscription. La plus ancienne mention que j'aie trouvée dans les titres de propriété, ne remonte qu'à l'année 959 (1551-1552). Ce résultat est insignifiant puisque nous savons que l'édifice est antérieur à la révolution due aux Barberousse.

Comme les mosquées de l'époque berbère, celle-ci est recouverte en tuiles rouges. Cette particularité se retrouve, comme je l'ai fait remarquer, dans la Grande mosquée et dans la mosquée El-Kechach. Ici, les tuiles sont posées sur neuf toits à doubles versants placés transversalement. Le plan général de l'édifice est, dans la plus grande partie, un parallélogramme orienté du sud au nord, mais à son extrémité septentrionale ce tracé s'infléchit dans l'ouest par un angle obtus, de manière à représenter deux trapèzes réunis par un point commun mais ayant deux axes différents. Ces lignes brisées<sup>11</sup> ne sont pas rares dans l'architecture des indigènes, peu soucieux de la symétrie et de la régularité. Tout est informe, grossier, primitif dans la mosquée Sidi Ramdan, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est nu, froid, pauvre. On reconnaît l'œuvre d'une population barbare, étrangère aux beaux-arts et dépourvue de ressources pécuniaires et artistiques. L'irrégularité de la nef n'est rachetée par aucune ornementation. Tout y est plus que simple. Dix-huit colonnes en pierre, fort laides, dessinent trois allées longitudinales de trois mètres de largeur environ, et neuf travées latitudinales qui correspondent aux neuf toits couverts de tuiles. C'est bien là l'agencement des temples appartenant à l'époque arabe, dont la célèbre mosquée de Cordoue offre un type si brillant, reproduit si pauvrement dans la grande mosquée d'Alger. Des tribunes d'un travail aussi imparfait que celui des plafonds et du surplus de la menuiserie, entourent sur trois faces cet intérieur disgracieux, d'une indigence excessive. Le minaret, en harmonie avec cet ensemble, est très-étroit, peu élevé, carré, lourd et crénelé ; on y compte 45 marches basses et 5 marches très-hautes.

Sur la façade nous remarquons : 1° la porte d'une *bouita*, ou cabinet, dans laquelle se tient le *khetib* ; 2° une fontaine ; 3° un local servant de latrines ; 4° un petit local obscur, sans communication avec l'intérieur, et percé de deux petites fenêtres grillées, dans lequel est inhumé le vénérable sidi Ramdan, marabout fort célèbre autrefois, auquel on est étonné de voir une chapelle aussi misérable.

Cet édifice, qui n'a pas cessé d'être affecté au culte, est percé de

deux portes. La principale de ces issues a reçu le n° 5 de la rue Ramdan (ancien n° 8), et l'autre le n° 2 de la rue du Tigre (ancien n° 4). Un meçolla (مصلى) ou local dans lequel on apporte les morts pour dire sur eux les dernières prières, s'ouvre sur la rue des Zouaves, dont il porte le n° 4 depuis 1854, et dont il avait précédemment le n° 6.

Le personnel se composait d'un oukil, d'un imam remplissant les fonctions de khetib ou prédicateur, de deux mouedden ordinaires, de trois mouedden pour le vendredi, de six hezzabin ou lecteurs du Koran, de cinq lecteurs du *tanbih el-anam* (تنبيه لأنام), d'un lecteur du *boukhari* (البخاري), d'un lecteur du *tawhid* (التوحيد), de plusieurs lecteurs supplémentaires du Coran pendant le mois de Ramdan, d'un lecteur du livre du seigneur Abd-Errahman, d'un chef du personnel, d'un balayeur, d'un allumeur et d'un homme de peine chargé de nettoyer les latrines.

Les dépenses ordinaires de l'établissement étaient celles-ci : acheter pendant le mois de ramdan deux cierges de cinq livres chacun, neuf mesures d'huile et des sucreries ; acheter des nattes et l'huile nécessaire à l'éclairage habituel, blanchir deux fois par an et faire les réparations nécessaires, etc. La dotation comprenait une cinquantaine d'immeubles.

Un titre de propriété de 959 (1551-1552) appelle cet édifice la mosquée de la Casba. Un acte de 980 (1572-1553) le désigne ainsi : *Mosquée de l'ancienne Casba connue sous le nom du saint, du vertueux sidi Ramdan, que Dieu nous soit propice par ses mérites et par ceux de ses parents, amen!* A partir du XII<sup>e</sup> siècle de l'hégire la qualification de mosquée de la vieille Casba disparaît et le nom de sidi Ramdan reste seul attaché à ce curieux édifice.

#### CHAPITRE LXXXV.

##### MOSQUÉE DE KETA REDJEL, RUE KATAROUGIL.

L'ouksia des établissements religieux, d'accord avec d'anciens titres de propriété, désigne ainsi cet édifice : « mosquée « sise aux tombeaux des enfants du roi (المسجد الكناس بقبور أولاد) « près de Sidi Ramdan, que Dieu nous soit propice par « ses mérites ! »

A partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, le nom

significatif de *tombeaux des enfants du roi* qui indiquait, évidemment, l'existence sur ce point d'une résidence royale remontant à l'époque berbère, est remplacé par celui de *keta erredjel* (قطع الرجل) (dont nous avons fait le barbarisme *katarougill*), donné à ce quartier parce qu'on y jouait chaque soir un air de clarinette qui annonçait que les *jambes étaient coupées*, c'est-à-dire que la circulation devait immédiatement cesser et que chacun était tenu de rentrer au logis pour n'en sortir que le lendemain matin.

Cette mosquée, de laquelle dépendait un cimetière, — sans doute le cimetière des enfants du roi, — était tombée en ruine bien avant la conquête française et son emplacement se trouvait couvert de décombres comme les terrains environnants, cette partie de la ville ayant été fort délaissée du temps des Turcs. Elle a été aliénée le 24 octobre 1842. On doit regretter amèrement qu'aucun archéologue, que nul ami des temps écoulés n'ait entrepris d'interroger patiemment les ruines accumulées dans ce quartier, et que de nouvelles constructions ont fait disparaître. Quelque épitaphe importante de l'époque berbère, aujourd'hui précipitée dans des fondations dont elle ne sortira jamais, ou brisée impitoyablement par la main de l'ignorant maçon, l'eût peut-être richement récompensé de son dévouement.

---

## SECTION 2<sup>e</sup>. — CENTRE.

---

### CHAPITRE LXXXVI.

#### § 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉE DE BIR ERREMANA RUE DE LA CASBAH.

Au quartier de Bir Erremana, — usuellement Bir Remana — (بئر الرمانة) (le puits du grenadier), en face de l'étuve appelée Hammam el Homiyer et contre la fontaine connue sous le nom d'aïn Abd Allah el Oldj (العلج) (l'esclave chrétien converti à l'islamisme), s'élevait autrefois une petite mosquée sans minaret, qui n'avait pas habituellement de dénomination particulière bien que quelques documents du commencement du xx<sup>e</sup> siècle l'appellent *mesdjeb echalbi* (مسجد الشاطبي) du nom probablement d'un administrateur, et qui était tombée complètement en ruines bien

antérieurement à la conquête française. La génération actuelle a généralement oublié cet édifice, dont l'emplacement se trouve aujourd'hui compris dans la maison de construction française portant le n° 27 de la rue de la Casbah.

§ 2<sup>e</sup>. — MOSQUÉE DE BEN CHEBANA, RUE DE LA CASBAH.

Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, cette petite mosquée sans minaret n'avait aucune dénomination particulière. Lorsque les documents de cette époque ont à la désigner, ils expliquent qu'il s'agit de la *mosquée*, bâtie sur une voûte, qui se trouve au-dessus de la fontaine d'*Abd-Allah el-Oldj* et au-dessous des *boutiques de Tchalabi*, dans la haute ville. Le nom de Ben Chebana (ابن شبانة) qui était évidemment celui d'un administrateur, n'apparut que dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est resté attaché au quartier.

Après avoir reçu successivement les n° 147 et 155 de la rue de la Casbah, cette mosquée, qui avait jusqu'alors conservé son affectation religieuse, fut atteinte, en 1843, par le marteau des démolisseurs. Une partie de son emplacement est tombée dans la voie publique ; le surplus a été affecté à la construction de la fontaine établie à l'angle des rues de la Casbah et Desaix.

§ 3<sup>e</sup>. — MOSQUÉE SIDI ABD-EL-AZIZ BOU NAHLA, RUE DU CHAMEAU.

Le saint et vertueux Sidi Abd-el-Aziz Bou Nahla (السيدي عبد العزيز بوعنالة l'homme à l'abeille), dont la légende n'a pas traversé les siècles, avait donné son nom à cette petite mosquée, dans laquelle il était inhumé et dont j'ai trouvé la mention dans des documents du commencement du XI<sup>e</sup> siècle, lesquels la désignent, ainsi que toutes les pièces postérieures, comme étant sise au-dessus de *Bir el-Djebah* (بئر الجباح)

La maison construite à l'angle des rues Annibal et du Chameau et portant le n° 1 de cette dernière, a absorbé l'emplacement de cet édifice, qui avait reçu le n° 2 de la rue du Chameau et qui était tombé complètement en ruines en 1839.

CHAPITRE LXXXVII.

§ 1<sup>e</sup>. — MOSQUÉE SABAT EL-ARS, RUE DU DELTA.

Dès l'année 1042 (1632-1633) elle était désignée sous la dénomina-

tion de *mesdjem Sabat el-Ars* (سادجات العرص) par la raison qu'elle se trouvait bâtie au-dessus d'une voûte soutenue par des piliers. Son nom n'a pas varié.

Cette mosquée reçut le n° 2 de la rue du Delta et conserva son affectation jusqu'en 1848, date de sa démolition pour cause de vétusté. Son emplacement, sis à l'angle des rues de l'Empereur et du Delta, et d'une extrême exiguité, est encore disponible, sauf une portion tombée dans la voie publique.

#### § 2<sup>e</sup>. — ÉCOLE, RUE BLEUE.

Un acte passé devant le cadi hanésite en 1162 (1748-1749), est relatif à un habous fondé par un particulier « au profit de celui qui « instruira les enfants dans l'école dépendant de sa maison, la « quelle, sise au quartier de *Kouchet Ali*, dans la haute ville, est « connue sous le nom de *Cheikh el-Bled*. »

Cette école formait une dépendance de la maison rue Bleue, n° 34, démolie en 1848.

#### § 3<sup>e</sup>. — CHAPELLE DE SIDI ABD EL-MOULA, RUE DE L'EMPEREUR.

Le plus ancien des renseignements écrits que j'ai trouvés sur la chapelle de Sidi Abd el-Moula (سیدی عبد الہول), marabout sans légende, remonte à l'année 1023 (1614-1615). La chapelle de ce saint, qui avait reçu le n° 33 de la rue de l'Empereur et dont dépendait un cimetière, était abandonnée, en 1840, à cause de son état de délabrement. Son emplacement est compris dans la maison portant le n° 21 de la même rue.

#### § 4<sup>e</sup>. — MOSQUÉE SIDI BEN ALI, RUE DE L'EMPEREUR.

Le saint Sidi Ahmed ben Ali, dont cette petite mosquée renferme les restes mortels, est un marabout très-vénéré et très-ancien ; les indigènes n'ont, toutefois, aucune légende à raconter sur ce personnage dont ils ne connaissent plus le nom personnel (Ahmed), le désignant exclusivement sous la dénomination de *Fils d'Ali*.

Cet édifice, qui a reçu successivement les n° 76 et 42 de la rue de l'Empereur, est encore affecté au culte. Un cimetière en dépend.

### CHAPITRE LXXXVIII.

#### § 1<sup>e</sup>. — MOSQUÉE DE HOUANET EL-R'ERIBA, RUE GARIBA.

L'ouksia des établissements religieux désigne ainsi cette petite mosquée :

« Mosquée (Mesdjed) sise au dessus de Bir el-Djebah (بئر الجباح), près de Kouchet (le four de) el-Oukid (الوقيد), et connue sous le nom de son ancien imam le Siyed Ahmed ben Daoud. »

En dernier lieu, cette mosquée était appelée *Mesdjed Houanet el-Rériba* (حوانيت الغربية), du nom du quartier où elle était située. Elle avait reçue, en 1830, le n° 7 de la rue Gariba, et fut démolie pour cause de sûreté publique, en mars 1853. Son emplacement, — vendu par la voie des enchères publiques, à un musulman, — se trouve aujourd’hui compris dans la maison portant le n° 14 de la rue Gariba.

#### § 2<sup>e</sup>. — MOSQUÉE BERREKISSA RUE DES SARRAZINS.

D’après l’ouksia, cette mosquée, bâtie sur une voûte, était sise en face de la maison d’*Errekissa* (دار الرقيسة), près de Sabat el-Ars. Les titres de propriété et la notoriété l’appellent *Mesdjed Ben Rekissa*, ou usuellement *Berrekkissa* (أبن رقيسة). Cet édifice, qui a reçu le n° 3 de la rue des Sarrazins, antérieurement et postérieurement à 1854, est encore affecté au culte musulman.

#### § 3<sup>e</sup>. — MOSQUÉE SABAT EDDÉHEB, RUE DES PYRAMIDES.

L’ouksia la désigne ainsi : « Mosquée (Mesdjed) contiguë à l’étuve du caïd Moussa (حمام القايد موسى), près de Bir el-Djebah. » On ne la connaît, en dernier lieu, que sous le nom de *Mesdjed Sabat Eddéheb* (ساباط الذهب), la voûte de l’or), à cause de sa proximité de la voûte ainsi appelée.

Abandonnée depuis l’occupation française, cette petite mosquée, qui portait le n° 9 de la rue des Pyramides, fut affectée à une ambulance pendant la désastreuse épidémie cholérique de 1835. En 1842, elle fut démolie pour cause de sûreté publique, et son emplacement est compris dans la maison sise rue des Pyramides, n° 6.

#### § 4<sup>e</sup>. — TOMBE DU MARABOUT SIDI CHAÏB, RUE TOMBOUCTOU.

Bien avant la conquête française, les bâties qui recouvriraient adis, dit-on, la tombe du marabout Sidi Ch’âïb (سيدي شعيب), avaient complètement disparu. Cet établissement, réduit depuis une époque fort reculée, à l’état de simple emplacement clos d’un petit mur, n’a subi aucune modification depuis 1830.

§ 5<sup>e</sup>. — SIDI SAHAB ETTERIK, RUE DE LA GRUE.

Dans la rue de la Grue, on trouvait encore une de ces tombes de saints anonymes, inhumés sur la voie publique et connus sous la simple désignation de *Sidi Sahab Etterik*, mon Seigneur qui est dans le chemin.

## CHAPITRE LXXXIX.

§ 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉE BEN ESSEDIK, RUE DE LA BALEINE.

En 1170 (1756-1757), vivait le mouedden Mohammed, fils d'Esse dik (ابن الصديق), qui attacha son nom à cette petite mosquée dont il obtint la gestion, et que des titres de propriété antérieurs désignent ainsi : *Mesdjed situé au-dessous de l'étuve de la Kasba et attenant à la maison du seigneur Ahmed el-Tchelibi* (احمد الجلبي). Un titre de 1121 lui donne le nom de جامع سيدى يوسف que je n'ai retrouvé dans aucun autre document.

La mosquée de *Ben Essedik*, qui avait reçu le n° 6 de la rue de la Baleine, conserva sa destination pendant les premières années de l'occupation française, mais en 1848, elle était abandonnée depuis longtemps par la population musulmane. On dut la démolir pour cause de sûreté publique, dans le mois de novembre 1851. Son emplacement est tombé en entier dans l'esplanade que le Génie établit au sommet de l'ancienne ville.

§ 2<sup>e</sup>. — MOSQUÉE DE HOUANET ZIAN, RUE DE LA CASBAH.

Connue sous la désignation de mesdjed du seigneur Ahmed el-Tchelibi (احمد الجلبي), en 1095 (1683-1684), et de mesdjed el-Bari (الباري) au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, cette petite mosquée prit définitivement, vers la fin du même siècle, le nouveau nom de son quartier.

La mosquée de Houanet Zian (حوانيت زيان), qui avait reçu d'abord le n° 304, et plus tard, le n° 314 de la rue de la Casbah, était abandonnée de la population musulmane, en 1837, pour cause de vétusté et de délabrement. Elle est affectée au casernement militaire. Sa porte dépend de la maison portant actuellement le n° 75 de la rue de la Casbah.

## CHAPITRE XC. — MOSQUÉES DE LA CASBAH.

§ 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉES A L'EXTÉRIEUR DE LA CASBAH.

Des titres de propriété, dont le plus ancien remonte à l'année 1064 (1653-1654) signalent l'existence d'une petite mosquée sise en face de la porte de la nouvelle Casba et qui avait dû être construite bien antérieurement, sans nul doute. Hossaïn Pacha, le dernier Dey, fit rebâtir cet édifice, en l'agrandissant, et le rendit plus digne des nombreux fonctionnaires appelés à la Casba par le transfert du siège du commandement dans la forteresse de la ville. La reconstruction dont il s'agit, est rappelée par plusieurs documents que je crois inutile de reproduire, et par deux inscriptions semblables, placées sur les deux portes de la mosquée, et dont voici le texte et la traduction:

صاحب الخيرات والحسنات هـ السيد حسين باشا رفعه الله  
اعلى الدرجات

المتسلك بقول من له اللواء والشفاعة هـ من بنى لله سبجاً  
بنى الله له في الجنة بيتاً

سنة ثلاثة وثلاثين ومائتين (1) والبـ هـ من بعد هـ بـ سنة  
الفخر والشرف

سنة ١٢٣٣

- L'auteur des biensfaits et des bonnes œuvres . . . (est) le Seigneur Hossaïn Pacha, que Dieu l'élève jusqu'au plus haut des degrés (de la béatitude),  
Lequel se conforme avec foi à cette parole de Celui qui a l'étendard et l'intercession (2) . . . « Quiconque bâtira à Dieu une mosquée, Dieu lui bâtira, dans le Paradis, une demeure. »

(1) Il faudrait مأيتين.

(2) C'est-à-dire le prophète Mohammed qui tient l'étendard de l'Islamisme et auquel appartient la mission d'intercéder auprès de Dieu en faveur des hommes.

Année mil deux cent trente-trois, . . . après l'émigration (hégire) de celui qui a l'illustration et la noblesse.

Annee 1233.

L'année hégirienne 1233 a commencé le 11 novembre 1817 et fini le 30 octobre 1818.

A cette mosquée étaient annexées des latrines avec lieux d'ablution et une chambre de bains froids.

À l'exception de quelques faïences placées à l'extérieur, la fondation de Hossaïn pacha, connue sous le nom de *Djama et Kasba* (la mosquée de la Casba), — n'offre rien de particulier. Elle est recouverte d'une terrasse plate, et dénuée de toute ornementation à l'intérieur. Son minaret, octogonal, a de très-pehites proportions.

Affectée au casernement militaire en 1830, cette mosquée, qui avait deux portes, l'une rue de la Casba, n° 337, et l'autre rue de la Victoire, n° 52, fut remise par le Génie au Domaine le 3 avril 1839, et livrée le même jour à la Direction de l'Intérieur pour être affectée au culte catholique, sous le vocable de Sainte-Croix.

## § 2°. — MOSQUÉES DANS L'INTÉRIEUR DE LA CASBA.

En pénétrant dans le quartier d'artillerie que nous avons établi à l'extrémité occidentale de la Casba, on trouve, à droite, une mosquée assez grande, mais très simple, très nue et recouverte en terrasse, qui paraît ancienne et qui était évidemment l'oratoire bâti pour l'usage des Janissaires chargés de la garde de cette forteresse avant qu'elle fut devenue la demeure plus sûre que somptueuse du chef de la Régence.

En face de soi, lorsqu'on gravit les quelques marches qui donnent accès dans cette caserne d'artilleurs, on a une grande et jolie mosquée, recouverte d'un dôme et ornée à l'intérieur de jolies colonnes engagées, en marbre, hautes et un peu grêles, dont les proportions et la disposition produisent un effet original. Des lits de soldat, rangés en files symétriques, encombrent cette élégante nef, digne d'un meilleur sort.

Cette mosquée, bâtie pour la khutba du vendredi, par Hossain-pacha, qui apportait incessamment des améliorations dans la nouvelle et formidable résidence des pachas, nous offre les deux inscriptions ci-après, placées sur ses deux issues.

حيث أثار جليل مشيداً ونعم الخير قد أينى موكداً  
أميرنا صاحب الفضل حسين باشا فتقن بتصويب القبلة مسدداً

لِحَدِيثٍ قِيلَ أَنْ فِي الْجَمَةِ يَبْيَتَا ۖ قَدْ نَالَهَا مِنْ بَنْيِ لَهٖ مَسْجِدًا

سَنَةُ ١٢٣٤

Je traduis ainsi :

Quel beau monument ! Il est vaste, ayant été élevé à une grande hauteur. . . Il est le meilleur bienfait ; il a été bâti de manière à être solide.

Notre prince, doué de la supériorité, Hossain Pacha, . . . a construit habilement la kibla (1) en l'orientant exactement, de manière à mériter les éloges,

Pour se conformer à un récit traditionnel dans lequel il est rapporté qu'au Paradis est une demeure . . . qu'obtient celui qui [bâtit à Dieu un temple.

Année 1234 (2).

بِحَمْدِ الْجَلِيلِ جَهِيلٌ قَدْ أَحْتَوَى  
يَنَاءَ الْجَامِعِ الشَّرِيفِ بِسْمِ حَوَى  
أَمِيرُنَا صَاحِبُ الْعَزِّ حُسْنَىٰ پَاشَا  
جَزَاهُ اللَّهُ بِهِ الصَّدْقَ وَكُلَّ أَمْرٍ مَّا نَوَى  
حَبْذَا خَيْرٌ مُّوَافِقٌ بِعَزِّ شَانِهِ  
أَنْ هَذَا الْمَسْجِدُ أَسَسَ عَلَى التَّقْوَىٰ

سَنَةُ ١٢٣٤

Je propose la traduction suivante :

A la louange de l'incommensurable, a rassemblé les beautés . . . de la construction de la noble mosquée, avec ce qu'elle contient . . .

Notre prince puissant Hossain Pacha. . . Que Dieu le récompense d'avoir eu foi (en cette parole des récits traditionnels) : « et à chaque créature, selon ses intentions. »

(1) La kibla est le point de l'horizon vers lequel les musulmans doivent se tourner en faisant leurs prières. Voir mes précédentes notes à ce sujet.

(2) L'année hégirienne 1234 a commencé le 31 octobre 1818 et fini le 19 octobre 1819.

Qu'il est beau, ce bienfait proportionné à l'éclat de son rang!...  
Certes, ce temple a été édifié sur les fondations de la piété!

année 1234.

Enfin, les appartements particuliers renfermaient un petit local servant de mosquée à l'usage exclusif du Dey, de sa famille et de ses intimes.

#### § 3<sup>e</sup>. — LATRINES.

Un établissement de latrines sis sur l'esplanade de la Casba et mentionné dans des titres de propriété du commencement du XII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, est tombé dans la voie publique, postérieurement à 1830.

#### § 4<sup>e</sup>. — MARABOUT SIDI REMMAN.

Contre le rempart de la Casba, non loin de l'entrée de cette forteresse, se trouvait un établissement comprenant la chapelle de Sidi Remman (سیدی رمان), marabout fort ancien, et un cimetière. L'emplacement de cet établissement sert maintenant de jardin au commandant de place de la Casba.

---

#### SECTION III<sup>e</sup>. — SUD.

---

### CHAPITRE XCI.

#### § 1<sup>er</sup>. — ZAOUIA DE SIDI MOHAMMED CHERIF, RUE DU PALMIER.

Au carrefour formé par la rencontre de la rue Damfreville, de la rue du Palmier et des deux tronçons de la rue Kléber, coupée par ce petit marché si populeux bordé de boutiques et de cafés, où tant de burnous plus ou moins exempts de vermine se frôlent et où l'on conduit sans retard les Européens nouvellement débarqués, pour leur donner une idée des quartiers indigènes qui ont conservé leur ancien cachet, s'élève la zaouia du célèbre saint Sidi Moham-med ec-Cherif, usuellement cherif, laquelle comprend : 1<sup>o</sup> Une cour renfermant des tombeaux ; 2<sup>o</sup> Des latrines et lieux d'ablution ; 3<sup>o</sup> Une pièce carrée, nue et décorée seulement de quelques drapeaux, renfermant la tombe du marabout, que surmonte une châsse sans

ornements ; 4<sup>e</sup> Une mosquée de second ordre, pauvre et froide, coupée dans sa longueur par une division que supportent trois colonnes rondes en pierre et dont le minaret, octogone, est peu élevé ; 5<sup>e</sup> Un vestibule renfermant des tombes ; 6<sup>e</sup> Deux pièces dont l'une renferme la tombe du fils du marabout et sert de cabinet à l'administrateur ; 7<sup>e</sup> Un cimetière dans lequel on n'inhume plus depuis 1830 ; 8<sup>e</sup> Une école nouvellement construite sur la façade de la rue du Palmier, près de l'entrée ; 9<sup>e</sup> Enfin, trois pièces servant de logement.

Sidi Mohammed Chérif, l'un des marabouts les plus vénérés d'Alger, est décédé en 948 (1542-1543), comme nous l'apprend l'inscription suivante placée auprès de son tombeau.

توفي الشيخ المبارك السيد محمد الإمام  
الشريف العفيف سنة ٩٤٨ أربعين مع ثمانية وتسعمائة  
ونخذ برسم حسابية كان التاريح وكان الوصيده بأمر الملك المجيد  
عن يد سبط سبطه تابد الله الزهد مرقى الرتبة الى الهمام على العز  
في دار السلام

Je crois pouvoir traduire ainsi :

Est décédé le vénérable, le bénî, le seigneur Mohammed l'Imam,  
Le cherif (1), le continent, l'année 948, quarante plus huit et neuf  
cents.

Prends dans le tracé de ses deux nombres, il y a la date. L'enceinte a été (établie) d'après le décret du Possesseur, du Glorieux (2),

Par les soins du descendant de son descendant. Fasse Dieu que l'abstinence soit à jamais le degré par lequel on s'élève jusqu'au séjour éminent par sa gloire, dans le Paradis !

Bien qu'elle soit d'une lecture facile, la première moitié de la troisième ligne offre une grande difficulté d'interprétation. J'avais pensé tout d'abord qu'elle renfermait un chronogramme relatif sans doute à une construction postérieure au décès du marabout. J'ai

(1) Descendant de Mahomét par sa fille Fatma-Zohra.

(2) Dieu.

donc opéré une foule de calculs qui ne m'ont donné aucun résultat satisfaisant. En présence de cet échec je me suis adressé à des savants français et indigènes dont les efforts ont été aussi infructueux que les miens. L'opinion générale est que cette phrase signifie simplement : *les deux nombres exprimés ci-dessus, l'un en chiffres, l'autre en lettres, donnent la date du décès.* Ce serait vraiment trop naïf; quant à moi je n'admetts qu'avec la plus grande répugnance cette cheville aussi niaise que possible. Je ne puis renoncer à l'idée que l'auteur de l'épigraphe a trop bien dissimulé une indication utile. Mais il m'est impossible de trouver le mot de l'é-nigme.

On reconnaît aux indications données par d'anciens titres de propriété que la chapelle existait seule en premier lieu et que la mosquée et les diverses dépendances ne furent construites que plus tard. Mais il est impossible de préciser la date de ces additions successives.

Le personnel se composait : de l'oukil, choisi toujours parmi les descendants du marabout ; d'un imam, ou officiant ; d'un mouedden ou crieur chargé de faire les appels à la prière ; de deux *hezzab* ou lecteurs du Coran ; d'un chaouch ; d'un allumeur ; d'un balayeur et d'un homme de peine chargé de nettoyer les latrines. Voici le relevé des dépenses ordinaires. Blanchiment, deux fois par an, de la chapelle et de la mosquée ; 60 litres d'huile par mois pour l'éclairage ; achat de nattes ; 25 livres de sucre pour eau sucrée et limonade offertes aux savants qui viennent faire leurs dévotions dans l'établissement. Le jour de la nativité du prophète (el-Mouloud), la zaouia nourrissait tous les pauvres qui se présentaient et à cet occasion on achetait deux bœufs, 18 mesures de blé, 30 livres de beurre, 10 charges de bois, 6 mesures d'huile, des légumes et du charbon.

L'issue de cet établissement, qui n'a pas cessé d'être affecté au culte musulman, avait reçu, après 1830, le n° 2 de la rue du Palmier. Elle a été refaite par l'administration française lors de la construction d'une école et de diverses dépendances et porte actuellement le n° 1.

#### § 2. — ÉCOLE RUE DU PALMIER.

Cette petite école, désignée dans d'anciens titres de propriété sous le nom de *Mqid el-Bermil* (مسيد البرميل) et qui avait reçu, après 1830, le n° 10 de la rue du Palmier, a été démolie en 1855 pour l'agrandissement de l'établissement de Sidi Mohammed Chérif.

§ 3<sup>e</sup>. — MOSQUÉE ET CHAPELLE DE SIDI BOUGUEDOUR, RUE KLÉBER.

Une petite mosquée servant d'école et portant le n° 23 de la rue Kléber (précédemment n° 39), et une petite pièce obscure et nue, s'ouvrant sur la rue Caton (anciennement n° 104) et renfermant une tombe sans châsse ni drapeaux, composent l'établissement du marabout Sidi Bouguedour (سيدي بوعدوه) dont voici la légende.

L'anxiété était grande dans la ville d'Alger, la bien gardée par le Très-haut. Une puissante armée espagnole, commandée par l'Empereur en personne, venait de débarquer au Hamma et avait investi la place depuis la porte Bab-Azzoun jusqu'à la colline du Savon (koudiet Essaboun). Dans ces circonstances critiques, un homme dont le nom n'a pas été conservé descendit sur le quai; aussitôt la tempête se déchaîna. Avisant un chargement de poteries arrivé de Cherchell, il se saisit d'une marmite et la lança sur le sol où elle se brisa en mille morceaux. Il répéta cette manœuvre à plusieurs reprises malgré les vives réclamations des propriétaires. Mais ceux-ci changèrent bientôt de ton en remarquant qu'un navire espagnol venait se fracasser à la côte chaque fois qu'une marmite volait en éclats. Le casseur de poteries, évidemment inspiré du ciel, fut considéré, à juste titre, comme un saint et reçut le surnom de *Sidi bou guedour*, mon seigneur aux marmites. Rappelons, en terminant, que les anciennes légendes attribuent indifféremment à quatre saints le mérite d'avoir fait naître miraculeusement la tempête qui détruisit une partie de la flotte de Charles-Quint, dans le mois d'octobre 1541. Ces quatre personnages, entre lesquels flotta, indécise, la reconnaissance de la génération qui assista à la catastrophe éprouvée par l'illustre Empereur, et de celles qui la suivirent, sont : Sidi Ouali Dada, Sidi Betka, Sidi Bouguedour et le nègre Youssef.

Cet établissement est encore affecté au culte musulman.

## CHAPITRE XII.

## MOSQUÉE DITE DJAMA SAFIR RUE KLÉBER.

En redjeb 940 (janvier 1534), fut commencée, dans un quartier nouvellement annexé à l'ancienne ville berbère, la construction d'une mosquée dont la fondation était due à la pieuse libéralité d'un chrétien converti à l'islamisme et précédemment esclave du célèbre Kheir-Eddin, le deuxième Barberousse, qui l'avait affranchi.

chi. Cet ex-chrétien, que ses nouveaux corréligionnaires nommaient le caïd Safar ben Abd-Allah — القايد صبر بن عبد الله — (1), avait conquis une grande considération et acquis une connaissance de la langue arabe assez approfondie pour être rangé dans la catégorie des lecteurs du Coran. La construction de cette mosquée fut achevée le 2 de rebi 1<sup>er</sup> de l'année 941 (11 septembre 1534), — au bout de neuf mois de travaux, — ainsi que nous l'apprend l'inscription suivante, placée sur la principale porte :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَعَلَى الْأَئِمَّةِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي رَفَعَ السَّمَاوَاتِ وَبَسَطَ الْأَرْضَ وَفَضَلَ يَقَاعَهَا بَعْضًا  
عَلَى بَعْضٍ وَجَعَلَ أَفْضَلَهَا بَقَاعًا تَوْدِي فِيهَا النَّفَلُ وَالْفَرَضُ وَالصَّلَاةُ  
وَالسَّلَامُ عَلَى

مُحَمَّدِ الشَّفِيعِ فِي يَوْمِ الْعُرْضِ وَسَلَمَ تَسْلِيْهَا وَبَعْدَ فَهْذَا مَسْجِدٌ عَظِيمٌ  
وَمَقَامٌ كَرِيمٌ اسْتَسَرَّ

عَلَى التَّقْوَىِ بِنَاءً وَارْتَسَتْ عَلَى السَّعَادَةِ وَالْتَّوْفِيقِ ارْجَاؤُهُ  
وَارْكَانُهُ امْرٌ بِبَنَائِهِ الْفَقِيرُ إِلَى مَوْلَاهُ

مَهْلُوكٌ مَوْلَانَا السُّلْطَانُ الْكَبِيرُ الْمُعْظَمُ الشَّهِيرُ الْمُجَاهِدُ فِي سَبِيلِ  
رَبِّ الْعَالَمِينَ مَوْلَانَا خَيْرُ الدِّينِ أَيْدِهِ

اللَّهُ وَنَصْرَهُ وَهُوَ عَبْدُ اللَّهِ سَبَّحَانَهُ صَفَرَ غَفَرَ اللَّهُ ذَنْبَهُ وَكَانَ ابْتِداَهُ  
فِي شَهْرِ رَجَبٍ الْفَرَدُ مِنْ الْعَامِ الْفَارَطِ عَنْ

عَامِ تَارِيْخِهِ وَالْفَرَاغُ مِنْهُ ثَانِي شَهْرِ رَبِيعٍ لِأَوَّلِ عَامِ أَحَدٍ وَأَرْبَعِينَ  
وَتِسْعَمَائِةٍ جَعَلَ اللَّهُ ذَلِكَ خَالِصًا إِلَى وَجْهِهِ الْكَرِيمِ

(1) Tout renégat ajoutait à son nouveau nom celui de *fils d'Abd-Allah*, nom propre dont la signification est *Adorateur de Dieu, homme*. Ils se conformaient, ainsi, à l'usage tout en évitant de se déclarer le fils d'un mécréant.

Je traduis ainsi :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut !

Louange à Dieu, qui a élevé le ciel et aplani la terre et qui a rendu ses contrées meilleures les unes

Que les autres, rendant excellents par dessus tous les lieux où sont offerts le surérogatoire et l'obligatoire (1). Que la bénédiction divine et le salut soient sur

Mohammed, notre intercesseur au jour du jugement dernier, et que Dieu lui accorde le salut ! Et ensuite : Ceci est un temple magnifique, un noble lieu, dont les bâtisses ont pour fondations

La Piété, et dont les murs et les piliers ont été élevés avec l'aide de la Félicité et de la Protection divine. A ordonné sa construction l'humble devant son maître (Dieu)

L'esclave de notre maître le Sultan grand, respectable, célèbre, le champion de la guerre sainte combattant pour la cause du Souverain de l'Univers, notre maître Kheir-Eddin, que l'assiste

Et le secoure Dieu ! lequel (esclave) est l'adorateur de son Dieu glorieux Safar, que Dieu lui pardonne ses péchés. Son commencement (2) a eu lieu dans le mois de redjeb l'unique de l'année qui a précédé

L'année courante et son achèvement le deux du mois de rebi' 1<sup>er</sup> de l'an neuf cent quarante-et-un. Veuillez Dieu accepter cette œuvre comme un pur hommage adressé à sa noble face. »

Cette fondation est en outre constatée par un document dont je crois utile de publier la traduction à cause de son ancienneté et des renseignements qu'il fournit.

« (Cachet du cadi hanéfite).

« Louange à Dieu ! Ceci est la copie de la copie d'une copie, transcrise ici, vu l'oblitération de son original, pour servir ce que de besoin et valoir ce que de droit, etc. Louange à Dieu. Ceci est la copie d'un rescrit, dressé par l'ordre du grand prince, du chef célèbre favorisé de l'assistance du Tout-Puissant, notre maître le Pacha Kheir-Eddin, lequel rescrit est revêtu dans la partie droite

(1) C'est-à-dire les temples, lieux où l'on s'acquitte des cinq prières quotidiennes, qui sont d'obligation et où l'on fait d'autres oraisons toutes de surérogation.

(2) Le commencement de cette construction.

de sa marge, de son illustre sceau et du sceau de son fils notre maître Hassan Pacha, que Dieu leur fasse miséricorde à tous les deux ! etc. Texte dudit réscriit. Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses compagnons; et qu'il leur accorde le salut ! Quiconque prendra connaissance de ce noble écrit, de ce discours clair et imposant (que Dieu exhausse son rang et fortifie sa puissance !) apprendra que nous avons constitué en habous dix zoudja (1) de terre avec leurs broussailles, sises au quartier de Sidi Ikhelef (2), dépendance d'Alger la bien gardée, au profit de la mosquée qu'a construite le caïd, le parfait, le très-noble, le pieux, le digne de confiance, le renommé, le lecteur du livre de Dieu, celui qui se consacre à mériter la satisfaction de Dieu, le caïd Safar fils d'Abd-Allah, et qui est située dans la partie supérieure d'Alger la bien gardée, etc. Cette aumône est complète, cette constitution de habous est perpétuelle ; elles sont faites pour l'amour de Dieu très-haut. Les bénéfices de cette fondation, qu'il s'agisse soit de l'or produit par la dite terre, soit de son *achour*, soit de sa *zekka*, soit, enfin, de ses produits de quelque nature qu'ils soient (3), seront affectés aux dépenses de la dite mosquée et à tous ses besoins sans que personne s'y oppose ou y apporte des obstacles ou des empêchements, ou prétende entrer en participation. Nous chargeons celui d'entre nos chefs, ou d'entre nos agents, ou d'entre leurs successeurs, — faisant partie des musulmans s'efforçant de mériter la satisfaction de Dieu et de se rapprocher de lui en remplissant les actes surérogatoires et les actes obligatoires, — qui prendra connaissance de ce réscriit, de le mettre à entière exécution. Celui qui, après l'avoir entendu, l'enfreindra, se rendra coupable du péché que commettent ceux qui font des altérations. Le Dieu glorieux interrogera celui qui entreprendra de modifier ou d'altérer cet ordre, lui en demandera compte et tirera vengeance de son action. Ceux qui ont pratiqué l'arbitraire apprendront de quel châtiment ils sont atteints ! Écrit par l'ordre de

(1) Paire de bœufs, mesure superficielle équivalant à une dizaine d'hectares. L'immeuble dont il est question, présentait donc cent hectares, environ.

(2) A l'ouest d'Alger, près de Staouéli

(3) Il semble résulter de ce passage que la terre en question est affranchie de l'achour, ou impôt sur les grains, et de la *zekka*, impôt sur les bestiaux.

l'adorateur de Dieu, de celui qui se confie en Dieu, du champion de la guerre sainte qui combat pour la cause de Dieu, Kheir-Eddin, que Dieu lui soit en aide, le récompense et le comble de bienfaits ! Milieu du mois de rebi' 1<sup>er</sup> le resplendissant, le béni, le très-heureux de l'année neuf cent quarante-deux (septembre 1535).

Nous ordonnons, en outre, que la dite terre sera exemptée de toutes demandes d'hébergement, et qu'aucune servitude ne pourra lui être imposée à aucun titre et sous aucun prétexte. Et le salut sur le lecteur, ainsi que la miséricorde et la bénédiction ! » etc. . . . Texte du second acte. Le maître, le sultan, le champion de la guerre sainte, Kheir-Eddin fils d'Yakoub, déclare constituer en habous, au profit de la mosquée qu'a construite son affranchi le caïd Safar, la totalité du sol du moulin sis à *Ouad Ezzouik*, dépendance d'Alger, sur lequel des constructions ont été élevées par l'honorable caïd Yahia ben Aïad, le Djidjelien, le menuisier, affranchi du Sultan susnommé, et tout ce que ledit sol renferme en fait de jardins potagers, de canaux d'irrigation, etc..... A la date du dix-huitième jour de Rebi 1<sup>er</sup>, le resplendissant, le noble, le béni, de l'année neuf cent quarante-deux (septembre 1535). Cette copie étant terminée, a été collationnée sur son original, et reconnue exacte, etc., à la date du milieu de Moharrem mil quatorze (du 29 mai au 7 juin 1605). — Cette copie, etc., commencement de Djoumada 1<sup>er</sup> 1028 (du 27 décembre 1628 au 5 janvier 1629). — Cette copie, etc., fin Rebi 1<sup>er</sup> 1069 (du 17 au 26 décembre 1658). »

Le nom du caïd Safar est resté attaché à sa fondation. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, les actes de propriété omettent fréquemment le titre de *caïd*, que portaient autrefois les rénégats de distinction ; quant à la notoriété, elle avait adopté, en dernier lieu, la corruption *Djama Safir*.

Le dernier Dey d'Alger, Hossaïn pacha, fit reconstruire cette mosquée en 1242 (1826-1827). Le fait est constaté par l'inscription suivante, placée sur la porte principale de l'édifice, à côté de celle du X<sup>e</sup> siècle.

بِسْمِ اللَّهِ وَأَوْلَى الذِّكْرِ الْحَمْدُ لِلَّهِ  
وَنَصْلَى عَلَى مُحَمَّدٍ أَمْتَشَّلًا لِلْأَمْرِ بِالصَّلَاةِ  
وَبَعْدَ فَانْ مَّا يَسْتَرُهُ اللَّهُ وَأَوْلَاهُ  
تَسْجِدُ يَدُهُذَا الْمَسْجِدُ لِلذِّكْرِ وَالصَّلَاةِ

وكان ذلك من خيرات اسعد الولاة  
 المخلص في مصالح العباد لوجه الله  
 فكان التاريخت لما جدده وعلاه  
 موسوماً باسمه ووصفه الذي اعلاه  
 وهو جدد الرسوم بـ محمد الله  
 حسين باشا الجاهد في سبيل الله

سنة ١٢٤٢

Je traduis ainsi :

Au nom de Dieu ! Cette mention commencera par la louange de Dieu ! . . . Et nous appelons les grâces divines sur Mohammed, en conformité de la prescription relative à la prière.

Et ensuite : Parmi les choses que Dieu a facilitées et permises, . . . se trouve la reconstruction de cette mosquée pour l'involution de Dieu et la prière.

Et cela est dû aux bienfaits du plus heureux des princes, . . . qui se consacre avec dévouement aux intérêts des hommes, pour l'amour de Dieu.

La date relative à ce qu'il a restauré et élevé, . . . est renfermée dans son nom et dans son portrait, qui est ci-dessus (1).

A Savoir : A renouvelé les formes (de cet édifice), à la louange de Dieu, . . . Hossaïn pacha, le champion de la guerre sainte, combattant pour la cause de Dieu.

Année 1242 (2).

Le nouveau temple élevé par la piété de Hossaïn pacha sur l'emplacement de l'édifice créé au x<sup>e</sup> siècle par l'affranchi de Bar-

(1) Cette indication, relative à un chronogramme, est inexacte, attendu que la date est renfermée dans les mots جدد الرسوم بـ محمد الله حسين باشا الجاهد في سبيل الله lesquels se trouvent à la ligne suivante. Il faudrait donc *ci-dessous* et non *ci-dessus*.

(2) L'année hégirienne 1242 a commencé le 5 août 1826 et fini le 24 juillet 1827.

berousse, ne manque pas d'une certaine élégance, bien qu'on ne puisse pas le classer au nombre des plus belles mosquées d'Alger. Huit colonnes basses, grosses et rondes, dont quatre en marbre et quatre en pierres, supportent une grande coupole à base octogonale, et forment une nef carrée entourée sur trois faces de bas-côtés surmontés de tribunes. Le mihrab est tapissé de faïences blanches et bleues, ainsi que l'encadrement des fenêtres. Le minaret, octogone et peu élevé, a pour toute ornementation, une plate bande de tuiles vertes dans sa partie supérieure. L'édifice offre, sur la rue Monthabor, une porte avec encadrement en marbre et cinq fenêtres carrées et grillées, et sur la rue Kléber 1<sup>o</sup> une porte à encadrement de marbre, entourée de quelques faïences et surmontée des deux inscriptions dont j'ai parlé plus haut, et d'un auvent en bois ; 2<sup>o</sup> six fenêtres carrées et grillées ; 3<sup>o</sup> une porte donnant accès dans une dépendance ombragée par un noyer, où se trouvent les latrines et le meçolla ou oratoire des dernières prières. Ce dernier local, présentant une cour formée par sept colonnes en pierre, a aussi une porte sur une impasse de la rue Sidney-Smith.

Le nom de Hossaïn pacha n'a pu détrôner celui du caïd Safar, et cette mosquée, qui n'a cessé d'être affectée au culte musulman, et qui n'a subi aucune modification depuis 1830, est toujours appelée *Djama Safir*. L'issue de la rue Kléber a reçu successivement les n° 138 et 28, et celle de la rue Monthabor porte actuellement le n° 2 (anciennement n° 1).

ALBERT DEVOLUX.

(*La fin au prochain numéro*).

